

2022

Rapport transition écologique Ville de Bayeux

Bilan des correspondants environnement

Soucieuse de préserver la richesse de son patrimoine bâti et naturel, de continuer à embellir son cadre de vie mais aussi de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, la Ville de Bayeux a formalisé son action dans sa charte de développement durable. Adoptée en mars 2021, celle-ci compte 10 engagements et 56 actions, conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

Chaque année, les correspondants environnement, nommés au sein du conseil municipal, dressent le bilan des actions menées.



bayeux.fr



PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

La transition écologique est un enjeu majeur de notre époque. Les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés sont nombreux et urgents, la prise de conscience et les attentes des citoyens sont fortes et il est essentiel de prendre des mesures pour protéger notre planète, pour les générations futures. À Bayeux, depuis longtemps, à notre échelle et en partenariat avec Bayeux Intercom et d'autres acteurs de cette nécessaire transition, nous mettons beaucoup de choses en œuvre pour lutter contre tout ce qui concourt au dérèglement climatique.

Tout d'abord, il est essentiel de comprendre que la transition écologique ne concerne pas seulement l'environnement, mais aussi l'économie et la société dans leur ensemble. Les politiques en la matière doivent donc être intégrées à toutes les politiques publiques et être pensées de manière transversale.

À Bayeux, la transversalité de cet objectif fait l'objet d'une veille permanente. Portée au plus haut niveau, sous la responsabilité du 1^{er} adjoint, la transition écologique est abordée dans tous les projets de la Ville, grâce aux "correspondants Environnement" nommés au sein de chaque commission. Veilleurs et forces de proposition, ces 8 élus portent un regard vert sur l'ensemble des actions de la municipalité.

La transition écologique doit par ailleurs être pensée de manière globale. Il ne suffit pas de se concentrer sur un seul aspect de l'environnement, comme les émissions de gaz à effet de serre, mais de prendre en compte tous les aspects de la transition écologique, tels que la réduction de la pollution de l'air et de l'eau, la préservation de la biodiversité, la gestion des déchets...

Du développement de l'offre « Vélo » à la création d'un jardin pédagogique biologique en passant par la désimperméabilisation, l'extinction partielle de l'éclairage public ou encore la piétonisation du centre-ville... au plan local, les réalisations sont nombreuses et tous les champs concernés.

Pour sa réussite et pour répondre aux aspirations démocratiques des citoyens, notre démarche se doit d'être partagée, être le fruit d'une collaboration active entre tous les acteurs et être guidée par des objectifs clairs et ambitieux. Au-delà des consultations récurrentes de la population sur les projets de réaménagement, comme au Jardin botanique, le premier comité citoyen de l'histoire bayeusaine s'est emparé de la question de la végétalisation de la Ville et le deuxième travaille à une renaturation de la cité.

Ce rapport présente un état des lieux des actions déjà engagées et les perspectives afin de faire de Bayeux une ville plus durable encore. Il vous sera diffusé chaque année. Nous vous en souhaitons une agréable découverte.

Patrick Gomont, Maire de Bayeux,

Arnaud Tanquerel, 1^{er} Adjoint au Maire de Bayeux Vice-Président à Bayeux Intercom.

Sommaire

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique P5

Raccordement des réseaux de chaleur.....	5
Rénovation des bâtiments et du parc d'éclairage public.....	5
Extinction partielle de l'éclairage public.....	5
Développement des aménagements cyclables	5
Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat	6
Rénovation des copropriétés	6

Développement des mobilités durables et actives P7

Piétonisation du centre-ville.....	7
Acquisition d'un petit train électrique pour les visites touristiques estivales	7
Développement des aménagements cyclables.....	8

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources P9

Gestion différenciée des espaces verts.....	9
Réduction de l'imperméabilisation des sols.....	9
Opération "Rues en fleurs".....	10
Réaménagement de la route de Saint-Lô.....	10
Diagnostic phytosanitaire des arbres du jardin botanique.....	10
Rétablissement de la continuité écologique de l'Aure.....	11
Lutte contre les frelons asiatiques.....	12

Consommation et production durables P13

Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves	13
Installation de composteurs collectifs en pied d'immeubles.....	13
Collecte et valorisation des sapins de Noël.....	14
Sensibilisation des habitants à la consommation responsable.....	14

Une collectivité écoresponsable et exemplaire P15

Engagement dans le label européen Climat Air Énergie.....	15
Élaboration d'un plan de déplacement administration.....	15
Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres.....	16
Numérique responsable.....	16
Recrutement d'un économe de flux.....	17
Stratégie de sobriété énergétique sur le patrimoine communal.....	17

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom P18

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin P19

Les perspectives 2023 P20

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Contrôler
et améliorer
la qualité de l'air**



**Favoriser
les comportements
citoyens dans
la consommation locale**



**Garantir la prise
en compte de la démarche
de développement
durable au sein
des projets de la Ville**



**Développer les
transports doux
et écologiques**



**Concilier
économie locale
et environnement**



**Sensibiliser
les Bayeusains
à la protection
de l'environnement**



**Maîtriser
les consommations
d'énergie et favoriser
l'utilisation des énergies
renouvelables**



**Concilier
urbanisme
et environnement**



**Préserver et valoriser
nos ressources
en eau**

Charte disponible
sur bayeux.fr

Rubrique
Bayeux pratique
> Environnement



**Poursuivre
l'optimisation
de la gestion
des déchets
ménagers**



Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



Raccordement des réseaux de chaleur

La Ville de Bayeux est couverte par deux réseaux de chaleur alimentés au bois. Le réseau de Inolya alimente notamment 500 logements et le lycée Arcisse de Caumont. La chaufferie de la Ville de Bayeux alimente quant à elle 500 autres logements, le centre aquatique Auréo et le complexe sportif Eindhoven.

Une étude a été menée en 2021 pour vérifier la faisabilité d'un raccordement des deux réseaux. Les conclusions étant positives, il a été décidé de supprimer en 2022 une des deux chaufferies et de mettre aux normes la seconde afin d'améliorer le filtrage des polluants atmosphériques. Pour **permettre à plus d'équipements et de logements de bénéficier de cette ressource renouvelable**, il est également prévu d'étendre le réseau sur le secteur de la Vallée des Prés. Seront ainsi desservis la salle Mainini, le manoir d'Aprigny, le centre des Finances publiques, la résidence autonomie Clemenceau, le groupe scolaire Louise Laurent et le futur Pôle Santé.



Rénovation des bâtiments et du parc d'éclairage public

Le musée de la Bataille de Normandie a fait l'objet d'un audit thermique en 2022 afin de dresser un état des lieux de sa consommation énergétique et d'identifier des actions potentielles d'économie d'énergie, notamment via un programme de travaux.

En parallèle, des travaux d'isolation thermique ont été réalisés sur une partie des façades du gymnase du COSEC.

Source importante de réduction des consommations énergétiques, la rénovation de l'éclairage public est également une priorité depuis plusieurs années de la Ville de Bayeux, qui remplace progressivement les luminaires vétustes par du matériel LED avec l'appui du SDEC Energie. Depuis 2014, 2 600 000 € de travaux ont été réalisés sur l'éclairage public dont plus d'un tiers pour améliorer sa performance énergétique, permettant une réduction de la consommation d'énergie de 400 000 kWh.



Extinction partielle de l'éclairage public

Depuis plusieurs années, la Ville de Bayeux mise sur une politique de gestion raisonnée de l'éclairage public, visant notamment à favoriser les économies d'énergie : la consommation liée à l'éclairage a diminué de 45% entre 2016 et 2021, pour une diminution des factures d'énergie de 24%. Cette rationalisation des horaires d'éclairage permet également de limiter les nuisances de la pollution lumineuse sur la biodiversité et le sommeil des Bayeusains. C'est pourquoi depuis la fin 2022, les plages d'extinction ont même été étendues, à savoir :

- Intérieur du Bypass (sauf secteur hôpital) : extinction de 00h30 à 6h de novembre à février et de 1h30 à 6h de mars à octobre.
- Extérieur du Bypass (sauf Gare) : extinction de 23h à 6h.



Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat

La Ville de Bayeux soutient Bayeux Intercom dans sa politique d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements. Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été mises en place en avril 2022 : l'une pour l'ensemble du territoire intercommunal et l'autre pour le renouvellement urbain de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain. Elles permettent aux propriétaires de rénover, d'améliorer ou d'adapter leur logement au cours des cinq années à venir. Les champs d'intervention et d'accompagnement sont multiples : adaptation des logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, réduction des consommations énergétiques et lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour cela, Bayeux Intercom, les Villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain et leurs partenaires (l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Région Normandie, le Département du Calvados, la CAF) offrent aux propriétaires privés la possibilité de bénéficier d'aides financières ainsi que d'un accompagnement technique, personnalisé et gratuit par le groupement CDHAT/Soliha, accompagnateur Rénov'. La Ville de Bayeux contribue au dispositif avec une enveloppe dédiée de 154 000 euros sur 5 ans.

En 2022 grâce à ces dispositifs et aux aides financières mobilisables, douze familles ont obtenu un financement pour réhabiliter leur logement, soit :

- plus de 361 330 € de travaux,
- près de 155 640 € d'aides des collectivités et partenaires, soit 43% de subventions en moyenne sur chaque dossier,
- plus de 80 538 kWh épargnés annuellement, avec un gain énergétique moyen de 71%.



Rénovation des copropriétés

Depuis 2022, la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom accompagnent les copropriétés du centre-ville dans leurs démarches de mise en place de travaux de rénovation énergétique, à savoir :

- **les résidences Eindhoven (16 logements) et le Nouveau Monde (79 logements)**, avec le CDHAT dans le cadre de l'OPAH renouvellement urbain,
- **la résidence le Grand Parc (89 logements) et la résidence Saint Jean (49 logements)**, avec Biomasse Normandie dans le cadre de sa démarche d'accompagnateur Rénov'.

Un nouvel appel à projet sera lancé en février 2023 pour retenir trois nouvelles copropriétés du territoire à accompagner.

Développement des mobilités durables et actives



Piétonisation du centre-ville

La Ville de Bayeux a pour objectif de proposer dans son centre-ville des espaces plus apaisés, notamment dans les parties résidentielles inadaptées aux flux, de conforter la possibilité pour les vélos et piétons d'emprunter les rues du centre-ville et ceci afin d'assurer une mixité des usages dans de bonnes conditions.

Après une phase expérimentale menée pendant deux ans, au printemps 2022, la collectivité a équipé son centre-ville de deux bornes escamotables permettant de piétonniser l'axe principal de façon ponctuelle et sécurisée dans les rues suivantes : Saint-Jean, Saint-Malo, Saint-Martin, Larcher, Foch (périodes et horaires différenciées en fonction des quartiers). Cette installation a permis de mettre en œuvre la piétonisation d'une partie du quartier commerçant de la ville dans des conditions sécurisées pour la population tout en répondant à des enjeux environnementaux et d'attractivité du centre-ville.

Dans la continuité, la Ville de Bayeux a engagé une réflexion sur la création d'une zone piétonne en saison et en soirée dans le secteur de la cathédrale afin de créer un quartier apaisé, adapté à la forte fréquentation de ce secteur, en limitant l'accès des véhicules aux seuls riverains. Une large concertation menée auprès des riverains et des commerçants a permis de valider le projet puisqu'une majorité s'est prononcée en faveur de cette piétonisation de leur quartier. Afin de répondre aux attentes exprimées, et de poursuivre la dynamique environnementale et d'attractivité du centre-ville dans de bonnes conditions, la Ville de Bayeux projette d'équiper le quartier en 2023 d'un système de bornes rétractables (rues concernées : Franche, des Cuisiniers, Laitière).

Acquisition d'un petit train électrique pour les visites touristiques estivales

En 2022, l'activité du petit train touristique a été reprise en régie et le petit train est passé à l'électrique. **Cette motorisation permet d'éliminer toutes les émissions polluantes à l'échappement et de supprimer les nuisances sonores et olfactives, pour le confort des riverains et touristes.**

Une première saison réussie pour le petit train électrique qui a accueilli près de 15 000 voyageurs entre juin et octobre, avant de reprendre son circuit lors de la deuxième quinzaine de décembre.



Développement des aménagements cyclables

4 abris vélos ont été installés en 2022 : à proximité de la Cathédrale, du pôle santé et du multi-accueil Graine d'Eveil au quartier Argouges, devant le centre de loisir 3.18 ainsi qu'aux ateliers municipaux rue Saint Loup. De nouveaux abris sont programmés en 2023 pour compléter cette offre.

Par ailleurs, **la Ville de Bayeux participe au côté de Bayeux Intercom à l'élaboration d'un schéma directeur cyclable intercommunal**. L'objectif est d'augmenter significativement la part modale du vélo, particulièrement sur les déplacements de moins de 10km, au travers notamment d'un développement des aménagements cyclables et des services associés. Un zoom spécifique sera fait sur la Ville de Bayeux pour étudier le maillage cyclable de la Ville.



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Gestion différenciée des espaces verts

La Ville de Bayeux a volontairement adopté depuis plusieurs années et en amont de la réglementation, une **politique de préservation de la biodiversité et de gestion différenciée des espaces verts** : diminution drastique des produits phytosanitaires, transformation en gazon de certains espaces, végétalisation des pieds de murs et d'arbres, mise en place de paillage pour éviter le désherbage, développement de la flore spontanée (selon trois zones définies sur le périmètre de la ville).

En juin, seize moutons d'Ouessant ont pris leurs marques sur le terrain municipal de la coulée verte, au cœur du quartier Argouges. Un espace devenu ainsi éco-pâturage et des animaux qui participent de manière naturelle à l'entretien de la zone tout en animant la vie locale.



Réduction de l'imperméabilisation des sols

La renaturation et la désimperméabilisation des sols urbains présentent de nombreux avantages. Outre l'amélioration du cadre de vie, **ces actions favorisent le ruissellement de l'eau, préservent la biodiversité** et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.

Des travaux de débitumisation ont été menés à l'ancien terrain de basket du Moulin renard, passage de l'usine à gaz, durant l'été 2022. Cet espace de 1900 m² est végétalisé progressivement.

D'autres sites sont actuellement à l'étude dont le terrain d'évolution et le parking d'Argouges, situés entre le groupe scolaire et les terrains de foot.



Opération « Rues en fleurs »

Le Comité Consultatif Citoyen de Bayeux, initié à l'automne 2021, s'est réuni tout au long de l'année pour travailler notamment sur la végétalisation de la Ville. Fin mai, **l'opération « Rues en fleurs » a permis aux habitants volontaires de fleurir leur rue et de marquer leur volonté de participer à une action plus pérenne de végétalisation des pieds de mur.**

Une charte de la végétalisation, indiquant les normes à respecter et les bonnes pratiques, a été rédigée : maintien d'un trottoir suffisamment large pour ne pas nuire à son accessibilité, utilisation de graines fournies par la Ville, arrosage et entretien des plantations sans utiliser de désherbant... Les volontaires peuvent télécharger la charte sur le site internet de la Ville, la signer et la retourner auprès de l'accueil population de la mairie afin que les services étudient la demande.



Réaménagement de la route de Saint-Lô

Depuis de nombreuses années, la Ville de Bayeux travaille à la requalification des entrées de ville. Une volonté politique forte qui franchit en 2022 une nouvelle étape avec le réaménagement de l'entrée de ville Sud-Ouest, ou route de Saint-Lô.

En avril, après démolition de la palissade en béton et nettoyage du site, une clôture en bois a été posée et une haie plantée à ses pieds. **En automne, de nombreux arbres – chênes, érables, hêtre, charmes, merisier – ont terminé d'embellir ce nouveau site paysager.**



Diagnostic phytosanitaire des arbres du jardin botanique

Dans le cadre du projet de revalorisation du jardin botanique, une analyse phytosanitaire des quelques 300 arbres du jardin a été réalisée en 2022. Pour chacun des arbres ont été déterminés leur vitalité, leur état sanitaire et les interventions à effectuer. Il en ressort que **la quasi-totalité des arbres sont en bonne santé, malgré un patrimoine vieillissant, et que le jardin est de qualité, bien entretenu et a gardé l'esprit du jardin initialement pensé par les Frères Bühler.**

Dans le cadre du diagnostic une banque de photographies a également été réalisée, et la valeur monétaire des arbres a été étudiée.

Plusieurs actions ont été préconisées : campagne d'élagage & entretien courant, diagnostic à approfondir sur quelques arbres « patrimoniaux », quelques pratiques à faire évoluer (entretien des pieds d'arbre, renforcer la gestion différenciée) et anticiper le renouvellement des arbres.



Rétablissement de la continuité écologique de l'Aure

Plusieurs ouvrages hydrauliques sont aujourd'hui implantés au sein de la rivière de l'Aure, en plein cœur de Bayeux. Ces différents ouvrages ne sont aujourd'hui plus exploités pour utiliser la force hydraulique de la rivière et sont considérés comme des obstacles à la migration piscicole.

Une étude est menée depuis 2020 pour définir les aménagements permettant de rétablir la continuité écologique de l'Aure. Ont été pris en compte les enjeux environnementaux (libre circulation des poissons et sédiments), le risque inondation et le contexte patrimonial et touristique en raison de nombreux monuments inscrits et classés au bord de l'Aure.

Cette étude a permis de retenir pour chacun des 8 ouvrages étudiés un scénario d'aménagement : création d'un dispositif anti-embâcles, création de plages vertes, mise en place de rampe à anguilles, mise en place d'une rampe en enrochements, curage, renaturation, etc. Le cout total de ces travaux est estimé entre 1,5 & 2 millions d'euros, pris en charge par la Ville de Bayeux et subventionnés notamment par l'Agence de L'eau Seine Normandie.

Les travaux démarreront durant l'été 2023 et se termineront à la fin de la même année.





Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques (*Vespa velutina*) sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture et la biodiversité que sur la santé humaine et la sécurité publique, surtout durant l'été et l'automne.

Dans le but de limiter ces nuisances, un plan de lutte collective contre le frelon asiatique a été proposé à l'échelle du Calvados. La FREDON est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département du Calvados.

En juin 2022 la Ville de Bayeux a renouvelé pour 5 ans sa convention avec la FREDON afin que ce plan continue à être déployé sur la commune.

Les nids doivent être signalés à la mairie qui se charge de solliciter la FREDON afin qu'elle missionne un professionnel pour la destruction. L'intervention est prise en charge à hauteur de 30 % par la Ville et 30 % par le Département du Calvados, dans la limite de 110 €. Le reste étant à la charge du propriétaire de l'emplacement du nid.

En 2022 à Bayeux, 32 nids ont été éliminés chez des particuliers et 13 sur l'espace public.



Consommation et production durables



Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves

Créé en 2021 sur une parcelle municipale, le jardin maraîcher alimente en partie la cuisine centrale qui prépare le repas des écoles de Bayeux Intercom et de l'accueil de loisirs de Bayeux. Les légumes poussent dans le respect des règles de l'agriculture biologique et des principes de la permaculture.

En février 2022, plus de 70 pommiers et poiriers ont été plantés avec l'aide de la corporation Saint-Fiacre et de deux classes d'écoles de Bayeux Intercom. Les greffes provenaient d'une trentaine de variétés différentes afin de garantir d'ici quelques années des fruits presque toute l'année et de sauvegarder des variétés locales, dont la Reinette de Bayeux.

Entre avril et octobre, 469 élèves d'élémentaires et maternelles ont été accueillis au verger pour semer, planter, arroser, récolter des légumes mais aussi suivre des ateliers sur la biodiversité, l'alimentation ou le jardinage animés par l'association « l'Arbre, tiers lieu agri-culturel ».



Installation de composteurs collectifs en pied d'immeubles

Le compostage est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice en CO2. Actuellement, 18% des foyers de la Ville de Bayeux sont équipés en composteurs - en majorité des maisons individuelles. Afin de développer cette pratique, la Ville de Bayeux et le SEROC ont lancé une campagne de recensement des résidences collectives intéressées par le compostage partagé.

Cinq nouveaux sites ont été équipés en 2022 :

- le pôle petite enfance,
- le collège/lycée Jeanne d'Arc,
- la résidence le Hameau,
- le site d'Axanté
- le S.A.F.E. de l'Orangerie

Le site des Rives de l'Aure a été augmenté pour répondre à la bonne participation des habitants. Ceux-ci s'ajoutent aux 8 autres composteurs collectifs déjà installés à Bayeux. De nombreux autres sites ont été identifiés et devraient être équipés à la condition qu'au minimum trois personnes par site se déclarent intéressées.

En juillet, la Ville de Bayeux a également renouvelé sa convention avec le SEROC, dans laquelle la Ville s'engage à alimenter ces composteurs en matière sèche au minimum trois fois par an.



Collecte et valorisation des sapins de Noël

Pour la deuxième année consécutive, **près de 40 m³ de copeaux de sapin** – obtenus après broyage des arbres déposés dans les enclos dédiés – **ont été distribués en janvier aux habitants avec l'appui de l'association des jardins familiaux de Bellefontaine**. Une partie du broyat a également trouvé sa place sur le sol du jardin permacole de Bayeux et des jardins familiaux.

Les aiguilles et la sciure de sapin peuvent permettre d'éloigner les gastéropodes (limaces, escargots...), protéger les plantes du froid, limiter l'évaporation de l'eau, favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol, et prévenir l'apparition des herbes libres.



Sensibilisation des habitants à la consommation responsable

Lieu d'accueil dédié aux familles et aux habitants, l'espace Saint-Jean héberge un samedi par mois les ateliers du Répare Café de Bayeux. Cette association aide en effet les particuliers à réparer les petits appareils électroménagers ou encore à redonner une seconde vie aux vêtements fatigués.

En 2022 les ateliers à l'espace Saint-Jean ont permis d'accueillir 129 personnes et de réparer 61 objets.



Une collectivité écoresponsable et exemplaire



Engagement dans le label européen CLIMAT AIR ÉNERGIE

Le label **CLIMAT AIR ÉNERGIE** permet d'évaluer les actions conduites par les collectivités en faveur de la transition énergétique, puis de construire un programme d'actions autour de cinq domaines de compétences :

- la planification territoriale ;
- le patrimoine de la collectivité ;
- l'énergie, l'eau et l'assainissement ;
- la mobilité, l'organisation interne ;
- la coopération et la communication.

Un état des lieux des actions déjà menées par la Ville a été réalisé en 2022, au travers de 18 entretiens menés avec les agents. Le domaine de la planification territoriale (habitat, urbanisme etc.) ressort comme le point fort de la collectivité et les actions sur le patrimoine (connaissances et maîtrise des consommations énergétiques) comme les moins avancées.



Élaboration d'un plan de déplacement d'administration

La Ville de Bayeux, le CCAS, Bayeux Intercom et Ter'Bessin élaborent leur plan de déplacement administration (PDA). Celui-ci permet de mieux connaître, d'optimiser, de rationaliser et de mutualiser les déplacements domicile-travail et professionnels des agents.

Un diagnostic des déplacements professionnels et domicile-travail a été effectué au 1^{er} semestre 2022 au travers :

- d'un questionnaire agents (205 retours soit 41% du personnel des collectivités),
- d'une cartographie des lieux de domiciliation des agents,
- d'un diagnostic par site.

Le diagnostic a permis de faire ressortir plusieurs tendances et pistes d'actions, notamment :

- un potentiel de développement du covoiturage en raison du temps de trajet des agents (> 20 minutes pour 43% d'entre eux) et de la volonté affichée de plus de 20% des agents de covoiturer plusieurs fois par mois,
- un potentiel du développement du vélo en proposant plus de stationnements et vélos de service,
- une utilisation difficile des transports en commun en raison des horaires de ces derniers ou des lieux d'habitation des agents,
- un besoin de prise en main sur les véhicules électriques de la collectivité,
- ainsi que d'autres réflexions sur le télétravail, l'éco-conduite, etc.

Le plan d'actions du PDA sera validé au 1^{er} semestre 2023. Cette démarche permettra de diminuer l'impact écologique des collectivités concernées tout en améliorant la qualité de vie au travail des agents et en limitant le coût des déplacements.



Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres

Des critères environnementaux sont intégrés à hauteur de 5% à 10% dans les marchés de la Ville de Bayeux. Ces critères peuvent concerner la gestion des déchets de l'entreprise, mais également plus globalement sa politique environnementale interne.

Ainsi, dans les marchés de fourniture de produits d'entretien, il est demandé au titulaire de préciser la proportion de matériaux recyclés entrant dans la composition des produits, le taux de biodégradabilité de ces derniers, leur taux de concentration et leur toxicité. Le fournisseur doit limiter les emballages et proposer autant que possible des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés ou facilement recyclables, conformes aux exigences de l'écolabel européen ou tout autre label équivalent.

Pour les produits d'hygiène, sont demandés des articles avec présence de fibres recyclées et ou de fibres issues de forêts gérées durablement sans agent de blanchiment.



Numérique responsable

Les usages numériques font partie intégrante du quotidien de la collectivité et participent à l'amélioration du service rendu aux usagers. Ceux-ci représentent cependant une part croissante des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Pour limiter l'impact du système d'information de la Ville sur l'environnement, plusieurs actions ont été déployées :

- **extinction** automatique des postes informatiques en soirée ;
- **réutilisation** des postes informatiques dans les écoles et pour le télétravail des agents ;
- **recyclage** du matériel informatique hors d'usage ;
- **mutualisation** des copieurs entre les services ;
- **achat de matériel labellisé** *Energy Star, EPEAT Gold, TCO Certified*, qui prend en compte l'impact environnemental des produits électroniques tout au long de leur cycle de vie ;
- **diminution du refroidissement de la salle serveur de Bayeux Intercom** (augmentation de 2°C de la température) ;
- **programmation automatique de la suppression des mails** lors du dépassement des quotas individuels des agents.

En mars 2022, les agents de la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom ont participé à **la semaine du nettoyage numérique**. En plus d'une sensibilisation aux bonnes pratiques (limiter les pièces jointes, cibler les destinataires etc.), les agents étaient invités à faire du tri dans leur boîte mail. **106 785 mails ont ainsi été supprimés**, soit environ 1 068 kg CO₂ d'économisés par année de stockage. 1 068 kg CO₂, c'est autant d'émissions que pour parcourir 5 500 km en voiture, fabriquer 46 jeans en coton ou encore fabriquer 3 télévisions 45 pouces.



Recrutement d'un économe de flux

La connaissance fine et la maîtrise énergétique de leur patrimoine constituent un enjeu complexe pour les collectivités, nécessitant expertise et programmation des priorités dans le temps. C'est pourquoi un économe de flux a été recruté en octobre, partageant son activité entre la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom. Son rôle a d'abord été de **dresser un état des lieux des consommations actuelles** en consultant toutes les factures de gaz et d'électricité sur les cinq dernières années. À partir du constat établi, un plan d'actions à court terme et des actions à mettre en œuvre à plus long terme ont été proposés autour des modes d'énergie, de l'isolation des bâtiments ou de l'éclairage. La définition et le suivi des différents indicateurs permettra à la Ville de Bayeux d'être toujours plus exemplaire sur son patrimoine.



Stratégie de sobriété énergétique sur le patrimoine communal

Dans la continuité des actions menées depuis le début du mandat en faveur de l'environnement, et dans un contexte de crise énergétique sans précédent, la Ville de Bayeux a acté fin 2022 son plan de sobriété énergétique. **Objectif : réduire sa consommation d'énergie de 13% d'ici fin 2023 et faire face à l'augmentation brutale des coûts.**

Plusieurs actions ont été mises en place pour y parvenir :

- **retarder l'allumage du chauffage en hiver et avancer l'extinction au printemps.**

Habituellement relancé le 1^{er} octobre, le chauffage a été rallumé sauf cas particuliers courant novembre, selon les sites et leurs activités. Il sera coupé fin mars, contre mi-avril d'ordinaire.

- **ajuster au plus près des besoins le chauffage.** La température est abaissée à 19°C dans l'ensemble des bâtiments administratifs. Dans les équipements sportifs, la température est abaissée à 14°C ou 16°C selon les activités pratiquées (contre 19°C jusqu'alors). Pour les tennis couverts, le chauffage est enclenché uniquement si la température extérieure est inférieure à 11°C.

- **fermer certains bâtiments pendant la période froide.** L'Auditorium et l'Hôtel du Doyen sont fermés du 1^{er} décembre 2022 au 15 mars 2023. La salle des mariages à l'Hôtel du Doyen pourra être chauffée ponctuellement en cas de besoin.

- **étendre les plages d'extinction de l'éclairage public** (voir plus haut) et à Noël, supprimer la dernière semaine d'éclairage (première semaine de janvier). À noter que les guirlandes lumineuses de Noël sont 100% LED depuis 2018.

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom

La communauté de communes de Bayeux Intercom regroupe 36 communes dont la Ville de Bayeux et compte plus de 30 000 habitants. Bayeux Intercom mène un programme d'actions en faveur de la transition écologique, déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Bessin.

Comme indiqué tout au long de ce rapport, plusieurs actions en faveur de la transition écologique sont portées à la fois par la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom.

Cette dernière déploie également d'autres actions à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal, et notamment en 2022 :

- En faveur de la **transition énergétique** : mise en place d'un cadastre solaire Soleil 14, sensibilisation des scolaires avec les ateliers Watty à l'école, organisation de permanences France Rénov (guichet public de la rénovation énergétique) ...
- En faveur des **mobilités durables et actives** : réalisation d'un diagnostic des mobilités, gestion du réseau Bybus, élaboration d'un schéma cyclable intercommunal, développement du *savoir rouler à vélo à l'école*, location de vélos à assistance électrique Bycycle...
- En faveur de la **préservation de la biodiversité** : programme eau & agriculture pour maintenir la qualité de l'eau sur le long terme, réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement, ramassage de déchets sur les bords de l'Aure par le conseil communautaire enfance jeunesse...
- En faveur de la **consommation et la production durables** : alimentation durable dans les cantines, accompagnement des acteurs économiques engagés dans la transition...

Le détail des actions portées par la communauté des communes en faveur de la transition écologique vous est présenté dans le rapport transition écologique 2022 de Bayeux Intercom.

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin

Ter'Bessin est un syndicat mixte d'aménagement durable du territoire créé en 2003. Il regroupe les trois intercommunalités du Bessin et exerce pour leur compte trois compétences majeures transférées (*SCOT*, *PCAET* et *GEMAPI*), ainsi que différentes dynamiques mutualisées à l'échelle du territoire comme le portage d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme et le pilotage d'un tiers des actions du PCAET du Bessin, et notamment en 2022 :

- Le « **Défi toit !** » : un accompagnement de 18 familles (soit 51 participants) sur 6 mois pour réduire l'empreinte carbone de notre vie quotidienne : logement, déplacement, nourriture, consommation, etc.
- L'élaboration d'un **projet alimentaire territorial** (PAT) : en 2022, le diagnostic du territoire a été réalisé au travers d'entretiens avec les producteurs, transformateurs, distributeurs et acteurs institutionnels. En 2023, il s'agira de poursuivre la réflexion sur la définition des axes stratégiques d'intervention à l'échelle du Bessin dans l'objectif d'obtenir une labellisation porteuse de possibles financements pour l'ensemble des acteurs.
- La signature d'une convention 2021/2024 avec ATMO Normandie pour mettre en place une **collaboration sur les problématiques de qualité de l'air** (extérieur et intérieur). Dans ce cadre en juin 2022 des représentations de la pièce de théâtre « Les Exp'airs » ont été proposées aux écoles du Bessin. Une station de mesure de la qualité de l'air a de plus été installée rue d'Aprigny à Bayeux.

Les perspectives 2023

Désimperméabilisation d'une partie du terrain d'évolution dans le quartier Argouges

Végétalisation du cimetière de l'est

Mise en place d'une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Réaménagement du boulevard Fabien Ware

Plantation d'arbres fruitiers en ville

Installation d'un pavillon du compost

Audits énergétiques des bâtiments communaux

Évaluation du potentiel solaire des bâtiments municipaux

Animations sur la biodiversité nocturne dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public

Étude d'apaisement des abords des établissements scolaires

Recrutement d'un technicien paysager pour mieux prendre en compte l'environnement dans les projets de réaménagement

Implantation de cuves enterrées de récupération d'eau de pluie (50 000 litres)

+ Prolongation des actions initiées en 2022



2022



Rapport transition écologique Ville de Bayeux



bayeux.fr

